

conclu au moyen de négociations pacifiques et ratifié dans le cadre d'élections justes et libres.

Pour cette raison, la communauté internationale suit de près les premières étapes du processus de partage du pouvoir en Afrique du Sud, car ces étapes nous donneront une idée des perspectives de paix, de stabilité et d'égalité en Afrique du Sud.

En tant que secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, je tiens à souligner que le Canada reconnaît et admire les progrès réalisés sur la voie de la démocratie et appuiera les efforts futurs. Dans le cadre de ma visite, j'ai eu des entretiens généraux sur l'état des négociations concernant la CODESA (Convention pour une Afrique du Sud démocratique) et les chances pour que soit conclu un accord sur les mécanismes de transition vers la démocratie. Je ferai part de mes constatations à mes collègues du Commonwealth.

Comme vous le savez, à Harare, les dirigeants des pays du Commonwealth ont fait du partage du pouvoir une condition essentielle de la levée des sanctions touchant le commerce et l'investissement, et je préside le Comité des ministres des affaires étrangères du Commonwealth chargé d'évaluer la situation.

Je sais que mes collègues du Commonwealth espèrent comme moi que, dans le cadre de la CODESA, un accord sur les mécanismes de transition sera conclu et que le partage du pouvoir sera mené à terme. Il en résultera une normalisation de nos relations.

En tant que Canadienne, c'est avec plaisir que j'ai appris pendant ma visite que, malgré nos différences et nos tensions au fil des ans, le Canada était tenu en haute estime en Afrique du Sud. J'ai également été réconfortée d'apprendre de la bouche de Sud-Africains dont nous partageons depuis des années les vues sur l'apartheid que le Canada, à leurs yeux, avait contribué à concrétiser et à accélérer les réformes dans leur pays.

Mais à présent, nous devons nous tourner vers l'avenir. Je tiens par-dessus tout à explorer les possibilités de liens nouveaux et considérablement resserrés entre nos deux pays, de relations commerciales et économiques renforcées, d'une coopération politique et de contacts abondants entre nos peuples.

Nos deux pays sont des partenaires multilatéraux naturels, liés par leur taille, leur orientation économique, leur langue et un important bagage commun. Ensemble, nous pourrions faire du bon travail aux Nations Unies et dans ses institutions spécialisées, de même qu'au sein du Commonwealth. Nous devons unir nos efforts en matière d'environnement, de contrôle des armements et de lutte contre la famine en Afrique. Les possibilités de coopération bilatérale entre nos peuples sont innombrables.